



CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE, CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16

MACON

Vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023

ORGANISATION

Organisée par la Zone Sud-Est, conjointement avec le Club des Régates Mâconnaises et les conseillers techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est.
David LACOFFRETTE
Email : lacoffrette@wanadoo.fr
Tél : 06 07 82 39 95

Coordonnateur Technique : Pascal MOREL
Tél : 06.77.46.26.26
pascal.morel@ffaviron.fr

Régates Mâconnaises
Bernard REY
Email: bernardrey.br@orange.fr
Tél.: 06 80 27 74 29

Président du jury
Alex MAZOYER
Tel : 06 86 00 02 26

LIEU

Société des Régates Mâconnaises, Centre Paul Bert
389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 Mâcon

DESCRIPTIF

Championnats interrégionaux J14 bateaux courts :

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve
- Finales de classement pour chaque épreuve.
- Les 8 premiers 1X J14 hommes et femmes et le premier 2X J14 hommes et femmes seront sélectionnés pour le stage et la compétitions « ramons vers le Jeux » du 20 au 27 août 2023.
- Handi-valide : une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

Championnats interrégionaux J14 bateaux longs, J16 et critérium handi-valide J16 :

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour le Championnat national J14 (6 et 7 juillet 2023) : 8 bateaux qualifiés et le championnat de France J16 (7 au 9 juillet) : 9 bateaux qualifiés.

Séries en contre la montre, tiers ou demi-finales, finales A et B, voire C selon le programme.

- Handi-valide : Une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

• Équipages J14 et J16

Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Le parcours doit être réalisé à partir de deux équipages engagés au championnat de zone.

HORAIRES PRÉVISIONNELS (ajustables selon le nombre d'engagés)

VENDREDI 9 juin

15h00 : réunion des délégués

De 17h à 18h30, séries de la catégorie J14 bateaux longs

SAMEDI 10 juin

De 8h30 à 10h00, Demi et Tiers de Finale J14 bateaux longs

De 10h30 à 12h30, Séries J16

De 14h00 à 15h00, Finales A, B et C J14 bateaux longs

De 15h30 à 17h30, demi-finales ou tiers de finales J16

DIMANCHE 11 juin

De 8h00 à 11h00, séries J14 bateaux courts

De 12h30 à 14h30, Finales J16

De 15h00 à 16h30, Finales J14 bateaux courts A, B et C

Les horaires de l'avant-programme sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

DISCIPLINES

J16 - distance de course : 1500 m

1 J16H2x 2 rameurs en couple

2 J16H1x 1 rameur en couple

3 J16H4x 4 rameurs en couple

4 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur

5 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur

6 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

7 J16F2x 2 rameuses en couple

8 J16F1x 1 rameuse en couple

9 J16F4x 4 rameuses en couple

10 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur

11 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur

12 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

13 J16M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple

14 J16H2xHV 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur classifié

PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide

J14 bateaux longs – distance de course : 1000m

15 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur

16 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur

17 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur

18 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur

19 J14M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple

20 J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

J14 bateaux courts - distance de course : 1000 m

21 J13H1x 1 rameur en couple

22 J13F1x 1 rameuse en couple

23 J14H1x 1 rameur en couple

24 J14F1x 1 rameuse en couple

25 J14H2x 2 rameurs en couple

26 J14F2x 2 rameuses en couple

27 J14H2xHV 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2

ou PR3, et 1 rameur valide

ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Ouverture des inscriptions : Lundi 15 mai 2023 à 8h00

Clôture des inscriptions : Mardi 30 mai 2023 à 14h00

Consultation des inscriptions : Mardi 30 mai 2023 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre de la Société des Régates Mâconnaises. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site de la zone SE le mercredi 7 juin 2023.

PARCOURS

Le bassin est matérialisé par six couloirs avec départs tenus.

PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le mercredi 7 juin 2023. Il sera mis en ligne sur le site internet de la zone Sud-Est.

DISPOSITIONS GENERALES

1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 9 juin 2023 à 15h00 dans les locaux des Régates Mâconnaises.

2 Le code des régates sera appliqué pour une absence non justifiée à la réunion des délégués.

3 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 9 juin 2023 à partir de 14h.

Le club des Régates Mâconnaises doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.

4 Les numéros ne seront pas fournis par les organisateurs.

5 Les programmes seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet et envoyés par courrier électronique.

6 Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

7 La sécurité est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le club des Régates Mâconnaises et le responsable de la zone Sud-Est.

8 L'arbitrage est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique.

9 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFA.

10 Les créneaux d'entraînement sont les suivants : vendredi de 14h à 16h30 et 30 minutes après la dernière course jusqu'à 20h, samedi de 7h à 8h et 30 minutes après la dernière course de la journée jusqu'à 19h. Interdit en dehors de ces horaires.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ZONE Sud Est : <http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la zone sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « pascal.morel@ffaviron.fr ».

ECHEANCIER

Lundi 15 mai : Mise en ligne de la fiche technique.

Lundi 15 mai : Ouverture des inscriptions.

Mardi 30 mai : Clôture des inscriptions.

Mardi 30 mai : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 7 juin : Mise en ligne sur le site de la zone SE du programme, horaires et ordres de départ.

Dimanche 11 juin : Mise en ligne des résultats.

David LACOFFRETTE
Responsable de la Zone Sud-Est d'Aviron

Alex MAZOYER
Président du jury

Pascal MOREL
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Technique